

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°58-2024-141

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2024

Sommaire

PREFECTURE DE LA NIEVRE / Bureau des collectivités locales

58-2024-06-16-00002 - Arrêté fixant la liste des candidats aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, 1er circonscription (2 pages)	Page 3
58-2024-06-16-00003 - Arrêté fixant la liste des candidats aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, 2e circonscription (2 pages)	Page 6

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2024-06-16-00002

Arrêté fixant la liste des candidats aux élections
législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, 1er
circonscription

{signataire}



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la réglementation
et des collectivités locales**
Bureau des collectivités locales, des élections
et des activités réglementées

ARRÊTÉ 2024-06- 16 - 00002
fixant la liste des candidats et des remplaçants aux élections législatives
des 30 juin et 7 juillet 2024, dans la 1ère circonscription de la Nièvre

LE PRÉFET DE LA NIÈVRE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code électoral ;

VU le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale les 30 juin et 7 juillet 2024 ;

VU la circulaire ministérielle NOR/IOMA2415691J du 11 juin 2024 relative à l'organisation des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;

VU l'arrêté du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire Général de la préfecture de la Nièvre ;

VU les déclarations de candidatures déposées auprès du bureau des élections de la Préfecture de la Nièvre du mercredi 12 juin 2024 - 8h30 au dimanche 16 juin 2024 - 18h00 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : La liste des candidats et de leur remplaçant aux élections législatives pour le scrutin du 30 juin 2024, est fixée pour la 1ère circonscription, conformément à l'annexe jointe.

Article 2 : Les panneaux d'affichage ont été attribués aux candidats, le dimanche 16 juin 2024, après la clôture des dépôts de candidatures, par voie de tirage au sort en présence des candidats ou mandataires présents.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux Maires des communes du département et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le

16 JUIN 2024

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Ludovic PIERRAT

Préfecture de la Nièvre
Tél. 03 86 60 70 80
Courriel : elections@nievre.pref.gouv.fr

ANNEXE 1ERE CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES 2024 1er TOUR – 30 JUIN 2024

ORDRE DES PANNEAUX D’AFFICHAGE

NOM DU CANDIDAT		NOM DU REMPLAÇANT		N° de tirage au sort
DUBOST	Baptiste	TOULON	Annie	1
GOULET	Perrine	COINTAT	Sylvain	2
VARELA	Chantal	JACQUELIN	Gauthier	3
LARÈPE	Brice	LEROY	Catherine	4
LEMOINE	Geneviève	DUVERNAY	Thierry	5
GALLOIS	Charles-Henri	PERRET	Thomas	6

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2024-06-16-00003

Arrêté fixant la liste des candidats aux élections
législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, 2e
circonscription

{signataire}



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la réglementation
et des collectivités locales**
Bureau des collectivités locales, des élections
et des activités réglementées

ARRÊTÉ 2024-06-16 - 00003
fixant la liste des candidats et des remplaçants aux élections législatives
des 30 juin et 7 juillet 2024, dans la 2ème circonscription de la Nièvre

LE PRÉFET DE LA NIÈVRE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code électoral ;

VU le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale les 30 juin et 7 juillet 2024 ;

VU la circulaire ministérielle NOR/IOMA2415691J du 11 juin 2024 relative à l'organisation des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;

VU l'arrêté du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire Général de la préfecture de la Nièvre ;

VU les déclarations de candidatures déposées auprès du bureau des élections de la Préfecture de la Nièvre du mercredi 12 juin 2024 - 8h30 au dimanche 16 juin 2024 - 18h00 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : La liste des candidats et de leur remplaçant aux élections législatives pour le scrutin du 30 juin 2024, est fixée pour la 2ème circonscription, conformément à l'annexe jointe.

Article 2 : Les panneaux d'affichage ont été attribués aux candidats, le dimanche 16 juin 2024, après la clôture des dépôts de candidatures, par voie de tirage au sort en présence des candidats ou mandataires présents.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux Maires des communes du département et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le
Le Préfet,

16 JUIN 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Ludovic PIERRAT

Préfecture de la Nièvre
Tél. 03 86 60 70 80
Courriel : elections@nièvre.pref.gouv.fr

ANNEXE 2EME CIRCONSCRIPTION

**ELECTIONS LEGISLATIVES 2024
1er TOUR – 30 JUIN 2024**

ORDRE DES PANNEAUX D’AFFICHAGE

NOM DU CANDIDAT		NOM DU REMPLAÇANT		N° de tirage au sort
GUYOT	Justine	MATHIEU	Sylvain	1
PAUL	Christian	DESABRE	Eliane	2
VINCENT	Marc-Alexandre	LELONG	Michèle	3
MUNOZ	Aurore	LACROIX	Jean	4
DUPUIS	Dominique	SIMON	Philippe	5
GUIBERT	Julien	RONCERAY	Lucile	6
GERMAIN	Sandra	BIARD	Axel	7